

la matière impossible.

Le Président informe l'Assemblée que le cimetière est presque entièrement garni et qu'il faut envisager son extension par l'achat du terrain situé au sud avec débouché sur la Nationale 191.

Il convient de prévoir dès maintenant des ressources en vue de cet agrandissement. Pour ce faire le Conseil Municipal décide de relever le prix des concessions actuellement appliquées et de le porter aux chiffres suivants à partir du 15 Mai 1958

Concession perpétuelle : 15000

Concession centenaire : 27000

Concession trentenaire : 6000

Sur observations de certains de ses membres le Conseil Municipal demande à son Maire de faire appliquer les prescriptions de l'arrêté municipal enjoignant aux habitants d'assurer le nettoyage des trottoirs devant leurs maisons et jardins. En cas de défaillance des sanctions pécuniaires pourraient être prises.

La séance est ensuite levée à 22<sup>h</sup> 15.

*(Signatures)*

Séance extraordinaire du onze mai mil neuf cent cinquante-huit.

Le onze mai mil neuf cent cinquante-huit à dix heures le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance extraordinaire sous la Présidence de son Maire

Étaient présents : M. M. Judith Maire, Denoux adjoint, Gérost, Choirieras, Parant, Corgeron, Truffaut, Rabier Vice, Legrand, Robert, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. M. Gessière, Gilles et Bauhen

Secrétaire : M. Robert

Vu et approuvé  
Corbel hommes le 14 juin 1958  
Le Sous Préfet Signé  
H. B. B.

Le Président ouvre la séance et donne lecture de l'ordre du jour

Avant de l'aborder, le Conseil Municipal ému par la mort en Algérie du soldat de 1<sup>re</sup> classe, Jacques Diuliba, tombé au combat de Sapierrune en Grande Kabylie, s'associe à la douleur de sa famille et décide de lui accorder des obsèques et la sépulture gratuites.

Il est ensuite procédé à la désignation des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales du 8 juin.

Sont élus délégués: M. Judith, Deneux, Gérost, Rabier et Robert.

Sont élus suppléants: M. Nica, Sarant, Corocron.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de son Président, décide que la distribution solennelle des Prix aura lieu le dimanche 6 juillet à 15 heures, pour les enfants des deux écoles dans la cour centrale de l'ancien groupe.

Le Président informe l'Assemblée que Monsieur le Préfet a bien voulu accepter d'inaugurer le nouveau groupe scolaire des garçons de la rue de l'Ormeteau, le dimanche 22 juin à 16 heures. Le détail du programme de cette cérémonie sera porté prochainement à la connaissance de la population.

L'architecte communal soumet à l'approbation du Conseil Municipal le projet du bâtiment-vestiaire-douches, qui doit être construit dans le Parc des Sports et est inscrit dans la dernière tranche de l'équipement sportif de la Commune. Sous réserve de rectification de points de détail le Conseil Municipal approuve le projet.

Le Président indique que des essais d'appareils lumineux en vue du renforcement de l'éclairage public, auront lieu lundi 12 Mai à 21 heures, au carrefour des rues du Général Seclerc et du Saints Massé.

Après explications sur divers problèmes municipaux la séance est levée à 12h 15 -

Trois. verbal de l'élection des délégués et suppléants des communes pour l'élection des Conseillers de la République

D'an mil neuf cent cinquante-huit, le onze du mois de mai à dix heures, les membres du Conseil Municipal

de la Commune Municipal de la Commune de Nemcey, se sont réunis dans la salle des délibérations en exécution du décret du 22 avril 1958 et de l'arrêté préfectoral du 28 avril 1958, qui leur a été notifié par écrit par le Maire.

étaient présents M. les Conseillers municipaux :  
Judith Joseph, Deneux Marcel, Legrand Maurice, Truffaut Jacques, Rabier Jean, Corgeron Gabriel, Savant Alex; Robert Jean-Jacques, Nico Raymond, Girost André, Peissière Jacques; Chariéras Jean. formant la majorité des membres en exercice -

Absents: M. Gilles et Bouhen

La séance a été ouverte sous la présidence de M<sup>me</sup> Judith Maire qui, après l'appel nominal a donné lecture des extraits des textes légaux et réglementaires concernant l'élection des délégués.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M<sup>lle</sup> Saborde.

### Election des délégués

#### 1<sup>er</sup> tour de scrutin

La majorité des membres en exercice étant présente, le Président a invité le Conseil à procéder au scrutin de liste majoritaire, à l'élection de 5 Délégués

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 12

A déduire: bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 12

Majorité absolue 7

ont obtenu: M<sup>me</sup> Judith - 11 voix

M<sup>me</sup> Deneux 12 voix

M<sup>me</sup> Girost 11 voix

M<sup>me</sup> Rabier 9 voix

M<sup>me</sup> Robert 8 voix

M<sup>me</sup> Nico 7 voix

M<sup>me</sup> Chariéras 1 voix

M<sup>me</sup> Legrand 1 voix

M<sup>me</sup> Judith, Deneux, Girost, Rabier, Robert, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages ont été proclamés délégués et ont fait connaître - séance tenante, leur acceptation -

### Election des suppléants

La majorité des membres en exercice étant présente, il a été procédé ensuite au scrutin de liste majoritaire, à l'élection des 3 suppléants.

#### 1<sup>er</sup> tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 12

à déduire: bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 12

Majorité absolue 7

ont obtenu: M. Nice Raymond - 12 voix  
M. Faraut Alex - 11 voix  
M. Corgeron Gabriel - 11 voix  
M. Truffaut Roger - 2 voix

M. Nice, Faraut, Corgeron ayant obtenu la majorité absolue des suffrages ont été proclamés suppléants et ont fait connaître séance tenante leur acceptation.

Observations et réclamations: néant.

Et ont signé le présent procès-verbal établi en double exemplaire, les membres présents

*(Signatures)*  
M. Faraut  
M. Corgeron  
M. Truffaut  
M. Nice  
M. Rabier  
M. Legrand  
M. Gerost  
M. Bauhen  
M. Huisseire

### Séance du quatorze juin mil neuf cent cinquante-huit.

Le quatorze juin mil neuf cent cinquante-huit à dix-huit heures trente le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance extraordinaire sous la présidence de son Maire.

Étaient présents: M. M. Judith Maire; Deneux adjoint; Gerost; Bauhen; Corgeron; Faraut; Nice; Rabier; Legrand; Huisseire formant la majorité des membres en exercice  
Absents: M. M. Gilles, Charvias et Truffaut